



PRÉOCCUPATIONS DES RIVERAINS DU LAC BLANC 2021 RÉSULTATS DU SONDAGE

(Sondage effectué entre le 13 mars 2021 et le 24 mars 2021)

114 répondants sur 155 sondages envoyés : taux de participation de 74%

N.B. Bien que l'on dénombre 114 participants, tous n'ont pas répondu à toutes les questions, ce qui explique un changement dans le dénominateur de chaque question

La majorité des répondants (67%) sont propriétaires depuis plus de 11 ans (72 répondants) et la moitié (54%) occupent leur chalet partiellement à l'année. 18 sont des résidents permanents

QUESTION 1 : Les riverains de tous les lacs sont soumis à plusieurs enjeux pour lesquels le niveau de préoccupation varie d'un riverain à l'autre. Évaluez votre niveau d'inquiétude par rapport aux enjeux suivants :

114 répondants

► Qualité de l'eau du Lac Blanc : en regroupant « moyennement préoccupé (22%) et très préoccupé (68%) », on obtient 90% des répondants (102/114). 12 riverains se disent peu ou légèrement préoccupés (11%).

► Érosion des berges : en faisant le même regroupement des « moyennement préoccupés (29%) et très préoccupés (42%) », on obtient 71% des répondants pour qui l'érosion des berges est une préoccupation (81 répondants). 33 riverains se disent peu ou légèrement préoccupés (29%).

► Sécurité nautique : en faisant le même regroupement des « moyennement préoccupés (34%) et très préoccupés (51%) », on obtient 85% des répondants (97/114). A l'inverse, 17 répondants (15%) sont peu ou légèrement préoccupés par la sécurité nautique.

► Myriophylle à épis et autres Espèces Exotiques envahissantes (EE) : c'est vraiment ici qu'on retrouve le plus haut niveau de préoccupation puisque 80% (92 répondants) se disent TRÈS PRÉOCCUPÉS. Si on ajoute les moyennement préoccupés, on passe à 93% (107 répondants). Un seul répondant est peu préoccupé...

► Conformité des systèmes d'épuration des eaux (fosses septiques) : en faisant le même regroupement des « moyennement préoccupés (25%) et très préoccupés (62%) », on obtient 87% (100 répondants).

► Contrôle de l'accès au lac des embarcations : 74% des répondants (84/114) sont très préoccupés par le contrôle de l'accès au lac. Si on ajoute les moyennement préoccupés, ce taux grimpe à 88%. Ce résultat n'est pas neutre quand on sait que nous avons autour du lac une quarantaine de rampes privées de mise à l'eau et un camping de plus en plus fréquenté.

QUESTION 2 : Comment estimez-vous l'influence des embarcations à moteur sur les facteurs suivants?

113 répondants

► Santé du lac en général : ceux qui estiment que les embarcations à moteur ont une grande influence et ceux qui estiment qu'elles ont une moyenne influence sont en quantité égale (45 répondants vs 44); ce qui veut dire que, mis ensemble, ils sont 89 répondants (79%) à estimer que les embarcations ont une moyenne/grande/très grande influence sur la santé du lac en général. Seulement 6 répondants (5%) pensent que les embarcations à moteur ont peu ou d'influence sur la santé du lac en général.

► Qualité de l'eau du lac : même répartition ici, alors que 41 répondants et 43 répondants estiment que les embarcations à moteur ont une grande ou moyenne influence sur la qualité de l'eau du lac. Seulement 5 répondants (4%) pensent que les embarcations à moteur ont peu ou pas d'influence sur la qualité de l'eau.

► Érosion des berges du lac : opinion plus tranchée ici puisque 57 répondants (50%) pensent que les embarcations à moteur ont une grande ou très grande influence sur l'érosion des berges. Si on leur ajoute ceux qui penchent vers une moyenne influence des embarcations à moteur sur l'érosion des berges, on obtient un total de 89 répondants (79%).

► Sécurité de tous les usagers (conflit d'usage) : en regroupant ceux qui estiment que les embarcations à moteur ont une grande/très grande influence sur la sécurité des usagers (44%) avec ceux qui évaluent à moyenne cette influence (31%), on obtient ainsi 75% des répondants pour qui il y a un lien évident entre les embarcations à moteur et la sécurité nautique.

► Prolifération des plantes aquatiques : seulement 3 répondants (2%) estiment que les embarcations à moteur ont peu ou pas d'influence sur la prolifération des plantes aquatiques. A l'inverse, 52% (59 répondants) estiment qu'elles ont une grande ou très grande influence.

QUESTION 3 : Comment évaluez-vous la contribution des mesures suivantes sur le maintien et/ou l'amélioration de la santé de notre lac?

113 répondants

► Révégétalisation des bandes riveraines : 53 riverains sur 113 (47%) estiment que la revégétalisation des berges contribue grandement au maintien/amélioration de la santé du lac.

► Élaboration d'une carte de navigation éco-responsable : les avis sont très partagés quant au niveau de contribution de cette mesure sur la santé du lac puisque 27% estiment qu'elle contribue légèrement, 35% qu'elle contribue moyennement et 27% qu'elle contribue grandement. 12 riverains pensent même qu'elle ne contribue pas du tout au maintien/amélioration de la santé du lac.

► Installation de bouées indicatrices des zones fragiles à protéger : 52% des répondants (58/113) estiment que l'installation de bouées contribuera grandement au maintien/amélioration de la santé du lac. Si on leur ajoute ceux qui estiment que cette mesure contribue moyennement (27%), on obtient 88 répondants favorables à cette installation (79%). Seulement 7 répondants (6%) pensent que ça ne contribue pas du tout.

► Diffusion d'un code d'éthique des plaisanciers : tout comme pour la carte bathymétrique, les avis sont partagés quant à la contribution d'un code d'éthique sur le maintien/amélioration de la santé du lac : 42% estiment que ça contribue grandement, 31% que ça contribue moyennement, 19% que ça contribue légèrement et 8% que ça ne contribue pas du tout au maintien/amélioration de la santé du lac.

► Lavage obligatoire des embarcations: 84% des répondants (94 sur 113) estiment que cette mesure contribue grandement au maintien ou à l'amélioration de la santé du lac. Si on leur ajoute les 11 riverains qui pensent que cette mesure contribue moyennement, on obtient un total de 94% (105 riverains sur 113).

► Surveillance de l'apparition du myriophylle à épis et autres EEE : Avec 96 riverains sur 113 (85%) qui répondent que cette mesure contribue grandement à maintenir ou améliorer la santé de notre lac, elle est la mesure la plus populaire parmi toutes celles énumérées.

QUESTION 4 : Compte tenu de l'affluence grandissante sur le territoire du Lac Blanc, dans quelle mesure êtes-vous dérangé par le niveau de bruit provoqué par ces différentes sources de bruit?

111 répondants

► Embarcations à moteur : étonnamment, le bruit provoqué par les embarcations à moteur dérange peu ou pas 32% des répondants (36) et légèrement 22% des répondants (24). 32% se disent moyennement dérangés (35) et seulement 14% se disent très dérangés.

► Motos marines : en revanche, les motos marines dérangent beaucoup 43% des répondants (48) et moyennement 24% des répondants (27). Ceux qui se disent pas / peu / légèrement dérangés représentent 32% (36) des répondants.

► Musique provenant des embarcations à moteur : pour 41% des répondants (46), ceci ne représente pas un enjeu. A ceux-ci s'ajoutent les 17 répondants (15%) qui sont légèrement dérangés par la musique.

► Quads et « côte-à-côte » (4 roues) : même chose pour les quads et les « 4 roues » qui dérangent pas / peu / légèrement 60% des répondants (67). 33 répondants (30%) sont tout de même moyennement dérangés et seulement 10% (11) se disent très dérangés par ce bruit.

► Moto-cross : on a ici une belle dichotomie entre ceux qui sont peu ou pas dérangés par les moto-cross qui représentent 28% (32) des répondants et ceux qui sont très dérangés qui représentent 33% (37) des répondants. Et 42 répondants (38%) se situent entre les deux. Au

final, la moitié sont peu / pas / légèrement dérangés (51%) et l'autre moitié (49%) se dit moyennement/très dérangée.

Nous avons demandé aux répondants d'identifier des sources de bruit autres que celles que nous avons nommées. Les voici par ordre d'importance : la musique provenant du camping (5 répondants), les party (5 répondants), les feux d'artifice (2 répondants), les aboiements de chiens (1 répondant) et les hydravions (1 répondant).

QUESTION 5 : Compte tenu de l'augmentation de la circulation motorisée sur le lac, seriez-vous favorable à une surveillance accrue sur notre lac en période estivale et selon quelle formule?

111 répondants

Sans équivoque, les répondants (74%) sont en accord avec une forme quelconque de patrouille sur le lac : ils sont 42% pour une présence accrue de la patrouille nautique de la Sûreté du Québec, 21% pour une présence régulière d'une patrouille privée, financée par la Municipalité et l'ARLB et 11% pour une présence régulière d'une forme de patrouille opérée par des bénévoles. Seulement 22% sont pour le statu quo (24 répondants).

QUESTION 6 : Êtes-vous propriétaire d'une ou de plusieurs embarcations avec ou sans moteur?

107 répondants

A cette question, les répondants pouvaient cocher plusieurs catégories d'embarcations. Étonnamment, ce sont les embarcations NON MOTORISÉES qui se retrouvent en plus grand nombre autour du lac (73). Par ailleurs, on dénombre 22 chaloupes avec moteur, 18 motos marines, 29 pontons et 46 bateaux de type yacht

QUESTION 8 : Quels moyens, parmi les suivants, utilisez-vous pour vous tenir informé des enjeux majeurs pour la protection du lac?

108 répondants

Préférence très marquée pour la lecture des communiqués publiés par l'Association pour 88 des répondants (82%). Notre page Facebook en rejoint un sur trois (37%). Les AGA sont une source d'information pour 32% des répondants. Et il y a tout de même un répondant sur 5 qui dit utiliser toutes les sources d'information suggérées : communiqués, page FB, contacts avec les administrateurs, AGA, recherche sur le site internet de l'Association.

Johanne Provencher, secrétaire ARLB
22 avril 2021